



**RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

Commission régionale consultative du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)

Lundi 9 Décembre 2024
DRAJES Pays de la Loire



Vérification du quorum et des mandats des membres présents



- Suivant le nouvel arrêté 2024 de composition :
- La CRC est composée de 25 membres :
 - 5 directions régionales,
 - 5 Délégués Départementaux à la Vie Associative,
 - 9 personnalités qualifiées (*1 modification apportée*),
 - le Conseil régional et les 5 Conseils départementaux
- Le quorum est donc atteint à partir de 13 membres, comprenant les présents et les mandats déclarés





Ordre du jour



1. Bilan des campagnes FDVA 2024
2. Instruction et priorités FDVA pour 2025
3. Actualités en matière de vie associative
4. Tour de Table des DDVA



1 – Bilan des campagnes FDVA 2024



DRAJES

Bilan des campagnes 2024 – Quelques éléments pour rappel

- Une hausse conséquente des demandes déposées (2099 dossiers, +14,6%)
- Un volume important de primo-demandeurs : 43% sur le 1 et 37% sur le 2 (avec 62% des dossiers retenus)
- 59% de « petites » associations (2 ETPT au plus) sur le 1, et 82% sur le 2
- **FDVA 1**
 - Chute drastique des demandes pluriannuelles (CPO – FDVA 1) : -77% de demandes
 - 2/3 (67%) des formations demandées sur le FDVA 1 sont Spécifiques (vs Techniques pour 33%)
 - Plus de la moitié (52%) des formations destinées aux Bénévoles réguliers, puis aux Nouveaux bénévoles (35%), et enfin aux Bénévoles dirigeants (13%)
 - Acceptation de 67% des dossiers, 57% des actions, représentant 29% du volume financier demandé pour l'annuel, et 47%-48%-20% pour le pluriannuel
- **FDVA 2**
 - Acceptation de 61% des actions retenues, représentant 33% du volume financier demandé (60%-32% pour le fonctionnement, et 63%-37% pour le projet)

Quelques retours sur la campagne 2024

Notamment depuis la CRC de juin



Points positifs

- Hausse des dossiers déposés
- Hausse des crédits (FdC)
- Calendrier technique contraint mais respecté
- Pression moindre qu'attendue sur CPO
- Dématérialisation réussie

Difficultés / Limites

- Une qualité de dossiers parfois insatisfaisante
- Pression accrue sur le FDVA 1
- Calendrier contraint et bousculé en 2024
- Notifications / paiements retardés (période de réserve)



DRAJES

Bilan des campagnes 2024 – Chiffres-clés

FDVA 1

FDVA 1 annuel

- 117 associations financées (113 en 2023)
- 182 actions retenues (231)
- Budget de 187 350 euros (206 550 €)
- 1 601 euros en moyenne par association (1 828 €)

FDVA 1 pluriannuel

- 9 associations financées (25 en 2023)
- 51 CPO 2022 et 2023 en cours
- 19 700 euros versés (68 900 €) + 133 950 € (CPO 22-23)
- 2 189 euros en moyenne par association (2 756 €)

FDVA 2

- 1228 actions financées (1010 en 2023)
- 776 subventions de soutien au fonctionnement et 452 aux projets (656 et 354)
- Budget de 2 799 185 euros (2 320 475 €)
- 1913 euros en moyenne pour le soutien au fonctionnement et 2909 euros en moyenne pour les projets (1 920 € et 2 996 €)



2 – Instruction et priorités FDVA pour 2025



DRAJES

Contexte 2025

Suites de l'instruction de Novembre 2023

Maintien des éléments liés à la communication de la campagne :

- Ouverture des campagnes pendant 2 mois glissants (8 semaines) minimum
- Convocation et envoi des documents utiles aux membres au moins 15 jours avant la réunion

Présence des parlementaires :

- Fin de l'invitation, à titre d'experts et sans droit de vote, de l'ensemble des parlementaires de la circonscription départementale en Collège départemental consultatif FDVA (uniquement invitation des parlementaires désignés membres).
- Toutefois, en l'absence de la désignation des députés, invitation de l'ensemble des parlementaires en CDC 1 préconisée.

Prévision d'une stabilité des crédits dans le cadre des premiers échanges budgétaires

Rappel de la composition des budgets FDVA : crédits BOP 163 non affectés / crédits fléchés / fonds de concours

La part liée au prélèvement sur les comptes bancaires inactifs se maintiendrait à 40% (passée de 20% à 40% en 2024).

Une stabilité de l'enveloppe nationale allouée au FDVA (70M €) était évoquée dans les échanges budgétaires à l'automne – hors contexte actuel.

Une réunion d'échanges le 16 octobre dernier

Visioconférence DRVA-DDVA-LMA-Personnalités qualifiées

- Une réunion qui faisait suite à la CRC FDVA de juin dernier
- Une visioconférence qui a réuni le DRVA, les DDVA, des personnalités qualifiées de la CRC, le Mouvement associatif
- Une réunion préparée en amont, mettant à la discussion un grand nombre de points issus notamment d'un benchmark réalisé sur le FDVA porté dans d'autres DRAJES : pluriannualité et CPO, volume d'actions / sessions / projets / actions, délais de mise en œuvre, priorités affichées, critères d'éligibilité de certains projets, forme des appels à projets, calendrier global, financements, communication...
- Des échanges constructifs
- Il en ressort :
 - Un grand nombre d'éléments qui ne sont pas souhaités à voir évoluer
 - Des évolutions précises à apporter, qui sont proposées dans la réunion d'aujourd'hui (en rouge)
 - Une difficulté à faire évoluer le calendrier dans son ensemble

FDVA global – Rappel des critères d'éligibilité

Eligibles

Les associations dont le siège est en Pays de la Loire (ou leur établissement secondaire s'il a un SIRET et un compte bancaire propre)



+

Déclarées et à jour de leur déclaration au répertoire national des associations (greffe) et au répertoire SIREN/SIRET de l'INSEE



+

Qui ont un objet d'intérêt général, un fonctionnement démocratique, une transparence en matière de gestion financière et respectent le contrat d'engagement républicain



Non éligibles

- Les associations sportives (inéligibles au FDVA 1 uniquement)
- Les associations nationales ou hors des Pays de la Loire
- Les associations politiques, culturelles ou para-administratives
- Les associations défendant des intérêts particuliers et s'adressant à un cercle restreint
- Les associations de moins d'1 an d'existence



FDVA 1 Formation des bénévoles - Annuel



FDVA 1 annuel – Des actions précises dans l'année

Quelles priorités régionales ?

- L'accès aux responsabilités associatives et à la gouvernance pour toutes et tous
- Diffusion de la culture numérique et usage d'outils numériques
- La prise en compte des enjeux de transition écologique **et de prévention des violences (dont violences sexistes et sexuelles)**
- Les formations mutualisées entre plusieurs associations ou ouvertes à tous les bénévoles
- QPV / ZRR / 2 ETPT maximum

Quelles actions de formation?

- Toute action concourant à la montée en compétences des bénévoles

Quel budget?

- 500 à 700 euros par jour de formation

Quels publics?

Bénévoles dirigeants, bénévoles réguliers, nouveaux bénévoles, par ordre de priorité

Entre 12 et 25 bénévoles par formation

FDVA 1 Formation des bénévoles - Pluriannuel



FDVA 1 pluriannuel – Des plans de formation par public cible et sur 3 ans

Quelles priorités régionales ?

- Identique au FDVA 1 annuel (chapeau global)

Quel plan de formation ?

- Il ne s'agit pas de décrire une action particulière, ou de soutenir un plan annuel sur trois ans
- Il faut présenter un plan de formation prévisionnel qui va être proposé à un type de public de bénévoles, en indiquant quels vont être les objectifs de formations et de montée en compétences poursuivis, sur les 3 années

Quel budget?

- Pas de forfait jour – **50% maxi** de l'enveloppe régionale (incluant les CPO 2023 et 2024)

Quels publics?

Bénévoles dirigeants, bénévoles réguliers, nouveaux bénévoles, par ordre de priorité

Entre 12 et 25 bénévoles par formation

FDVA 1 – Propositions d'actualisation

- Proposition d'ajouter la question des violences (dont VSS) dans la 3^{ème} priorité

FDVA 1 pluriannuel – Des propositions d'évolution

- Une enveloppe globale allouée aux CPO qui ne doit pas dépasser 50% du budget du FDVA 1, hors transferts départementaux issus du Fonds de concours

Pour information, les versements attendus pour les CPO 2023 et 2024 s'élèvent à 86 100 € en 2025

- Ajout d'une « contrainte » pour les associations demandeuses, en incitant / obligeant à un échange technique avec le Délégué à la vie associative de son territoire, en amont du dépôt de la demande ? Le code pour déposer une CPO sur LCA ne pourrait être donné qu'à la suite de cet échange technique. L'inscription d'un délai raisonnable pourrait être inscrite.

FDVA 1 annuel – Des propositions d'évolution

- Proposition de mentionner la possibilité, pour la réalisation des actions de formation, d'aller jusqu'à fin février 2026, de manière dérogatoire, l'action devant se dérouler en majorité sur l'année N du soutien, en prévenant le cas échéant la DRAJES par courriel, et en rappelant les règles concernant la fourniture des CRF (au plus tard lors du dépôt de la demande 2026 pour les associations concernées).

FDVA 2 « Financement global »



Aide au fonctionnement et au développement global de l'association

Critères

- Associations de 2 ETPT maximum
- Une seule demande possible

Priorités régionales

- Associations ayant le moins accès aux financements publics
- Associations pour lesquelles l'effet levier de la subvention FDVA demandée sera avéré dans leur budget annuel
- Associations n'ayant jamais déposé de demande auprès du FDVA
- Rappel : enveloppe inexistante à l'échelon régional

Quels montants ? De 1000 à 10 000 euros

Echange à avoir sur le plafond, entre effet d'opportunité (différenciation des plafonds) et réalité (seules 2 subventions allouées > 5000 € en 2024)

FDVA 2 « Nouveaux projets »



Aide à des projets « Accompagnement des associations et/ou projets d'innovation sociale »

Critères

- 2 projets maximum par demande

Priorités régionales

- Projets qui concourent à l'accompagnement des associations et de leurs bénévoles
- Projets qui s'inscrivent dans une démarche d'innovation sociale
- Associations n'ayant jamais déposé de demande auprès du FDVA
- Associations de plus de 2 ETPT (qui ne sont pas éligibles à l'aide au fonctionnement)
- Projets ne devant pas bénéficier exclusivement aux membres de l'association
- Lien avec Guid'Asso

Quels montants ? De 1000 (3000 à échelle régionale) à 10 000 euros

FDVA 2 – Propositions d'actualisation



- Il est proposé de retravailler certaines notions dans l'appel à projet régional, pour tenter de les rendre plus explicite pour les associations demandeuses : innovation, impact social...
- Il est proposé de mentionner l'impossibilité de déposer une demande de Nouveau projet quand on dépose une demande en Fonctionnement (le cas échéant, cela n'ouvre pas la possibilité de déposer deux actions). La possibilité d'émarger sur 2 actions maximum n'est en effet possible qu'en cas de dépôt de deux Nouveaux projets.
- Lors de la publication des résultats, 2 tableaux seront proposés pour le FDVA 2, distinguant ainsi les 2 sous-enveloppes (pour davantage de lisibilité pour les associations, celles émargeant au titre du Fonctionnement n'étant pas soumise à la fourniture d'un CRF).
- Il sera proposé en CRC 2 de donner à voir les motifs de refus des dossiers, de manière harmonisée (codification).

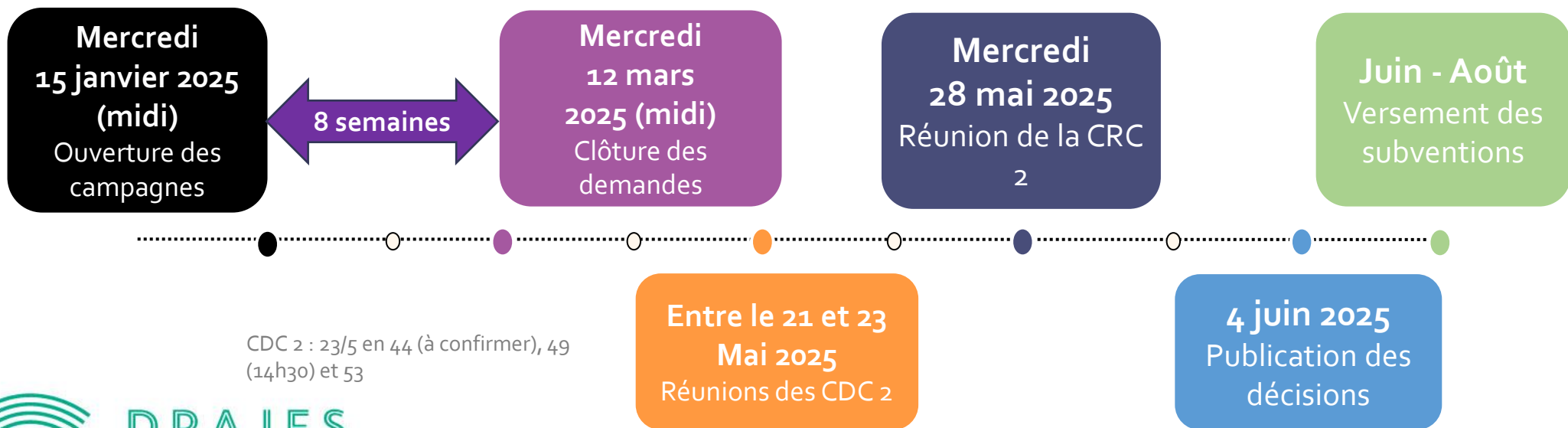
Mise en œuvre

Calendrier

Réunion de la CRC Le lundi 9 Décembre 2024 à 14h

Réunions des CDC Entre le 6 et le 10 Janvier 2025

- Loire-Atlantique : 10/01/2025 (10h30)
- Mayenne : 10/01/2025
- Vendée : 10/01/2025
- Maine-et-Loire : 6/01/2025 (14h30)
- Sarthe : 9/01/2025 (9h30)



Outils d'information

Notes d'orientations régionales et départementales

Tutoriels pas-à-pas

- Déposer une demande de subvention sur Le Compte Asso
- Remplir et transmettre son compte-rendu financier sur Le Compte Asso
- Mettre à jour ses informations administratives

Vidéos pédagogiques de moins de 5 min

- FDVA1 annuel ou pluriannuel?
- FDVA2
- Budget prévisionnel
- Déclarations administratives

Des réunions d'informations sur les territoires



FDVA 2 – Echange sur le budget



- Pour rappel, jusqu'à aujourd'hui, l'échelon régional (DRAJES) ponctionne 10% des crédits LFI fléchés par le ministère en départements (SDJES).
- Ce montant correspond à l'enveloppe régionale pour le soutien à des projets (pas de fonctionnement) portés par des structures régionales ou des actions déployées à minima sur 2 départements (dans ce cas, les bénéficiaires de l'action doivent être à plus de 50% extérieurs au département du lieu de réalisation).
- Contexte d'un fonds de concours qui a augmenté de 46,4% entre 2023 et 2024 (au bénéfice exclusif du FDVA 2 pour les échelons départementaux).
- Financement de la CPO LMA sur les crédits régionaux du FDVA 2 (10 k€ annuels)
- Une démarche Guid'Asso financée nationalement :
 - Via des postes FONJEP dédiés aux co-animateurs (12 unités) et aux labellisés Généralistes (37 unités)
 - Avec des crédits de fin de gestion depuis 2021

Pour échange : si absence de crédits de fin de gestion 2024, afin de maintenir la dynamique Guid'Asso en région, et notamment pouvoir continuer à financer les co-animateurs Guid'Asso sur l'année 2025 et d'autres dépenses incontournables (formation...), proposition de réserver une part de l'enveloppe du FDVA 2 régional dans cet objectif

Proposition de réhausser la part régionale (10%) de 40 k€



Recueil de l'avis des membres de la commission sur les propositions d'orientation



DRAJES



3 – Actualités en matière de vie associative

- **Guid'Asso** en Pays de la Loire : Point d'avancement
- Des échanges nationaux interservices autour de l'**engagement** tout au long de la vie



DRAJES



Guid'Asso
Pays de la Loire

Guid'Asso en Pays de la Loire

Point d'avancement

Un réseau inscrit dans la **loi du 15 avril 2024** visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative

Un **décret d'application** de l'article 11 de cette loi **publié le 5 décembre 2024** pour préciser :

- l'objet du réseau,
- qui peut en être membre,
- à quelles conditions,
- pour quelles missions,
- comment l'autorisation est délivrée
- et les structures évaluées.

Couverture territoriale en Pays de la Loire, à date



14 labellisés **Orientation**

1 en 44, 2 en 49, 11 en 72



73 labellisés **Information**

9 en 44, 29 en 49, 7 en 53, 14 en 72, 14 en 85



25 labellisés **Généraliste**

4 en 44, 7 en 49, 3 en 53, 4 en 72, 7 en 85



29 labellisés **Spécialiste**

12 en 44, 5 en 49, 2 en 53, 5 en 72, 5 en 85



Des perspectives pour le réseau à court et moyen termes



- La construction d'un programme de « **formation** » continue pour l'ensemble des acteurs du réseau
- Une multiplication des actions d'**information** et de **valorisation** de Guid'Asso auprès des publics concernés
- Des **stratégies territoriales** partagées pour un réseau apprenant
- Le déploiement du **label Orientation** pour un maillage régional optimal
- Une stratégie en réflexion sur le positionnement des **Spécialistes**

Une articulation en cours avec l'écosystème



Guid'Asso
Pays de la Loire

141 Guid'Asso



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

127 France services



DRAJES



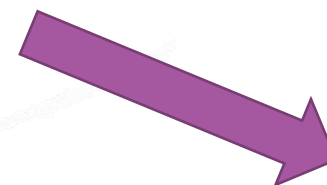
4 Opérateurs DLA



297 Structures
sur la plateforme ESSor

ESSOR

La plateforme qui fait grandir
vos projets d'ESS !





3 – Actualités en matière de vie associative

Des échanges nationaux interservices autour de
l'engagement tout au long de la vie :



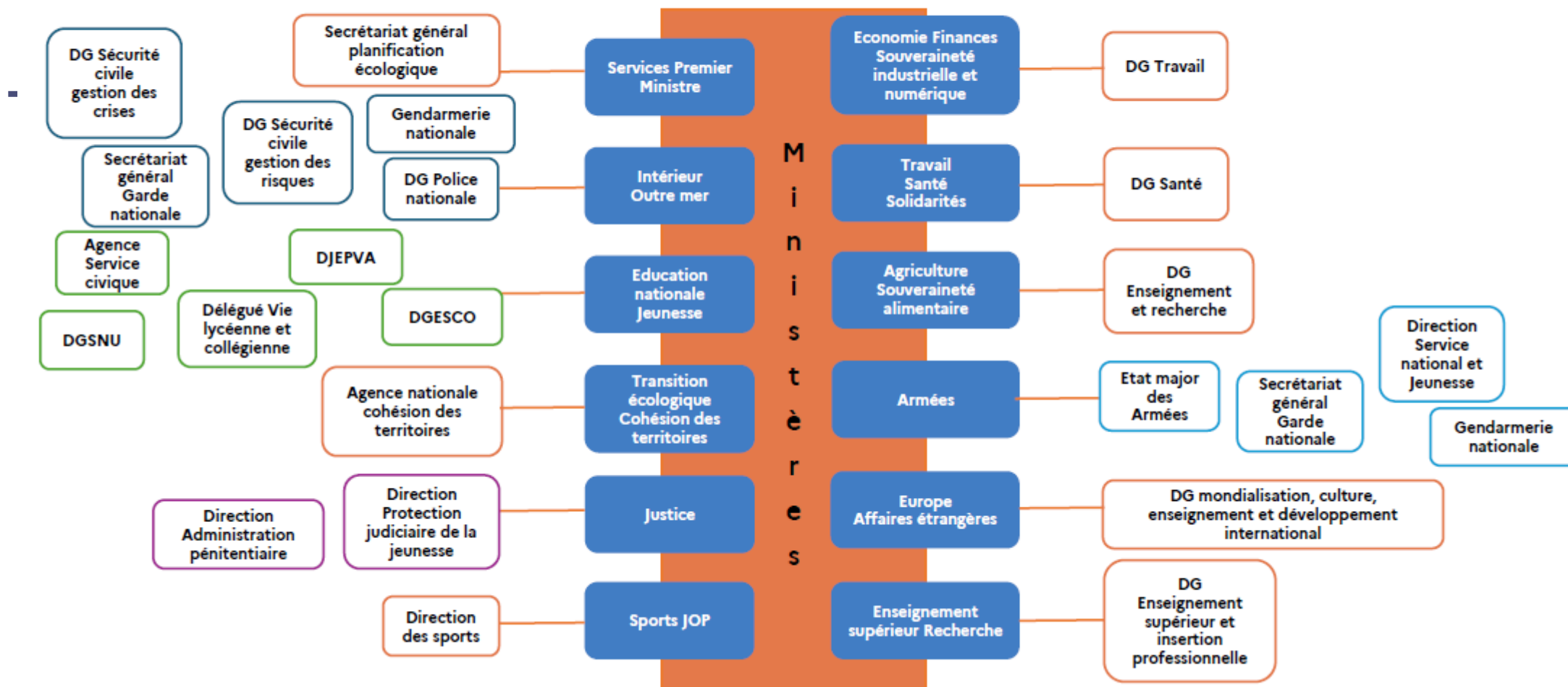
DRAJES

Comité interservices sur l'engagement tout au long de la vie



- Une première réunion nationale le 10 juin 2024, faisant état d'une multiplicité (voir slides suivantes) :
 - de départements ministériels porteurs,
 - de dispositifs
 - de publics visés
- Des dispositifs en dynamique croissante, qui partagent des défis communs au service de l'intérêt général : attractivité de l'engagement, maintien de l'engagement dans le temps (prédominance des mineurs chez les bénéficiaires), moyens nécessaires à l'engagement (mesures de soutien diverses)
- Des réflexions autour d'un continuum de l'engagement : objectifs communs, enjeux partagés, coordination nécessaire, synergies à créer.
- API Engagement, service public numérique qui va dans ce sens

De nombreux départements ministériels porteurs



Une multiplicité de dispositifs



☐ Initiation

- ☐ Cadets de la défense
- ☐ Cadets de la sécurité civile
- ☐ Escadrilles Air Jeunesse
- ☐ Service militaire adapté
- ☐ Période militaire initiation défense nationale
- ☐ Période militaire perfectionnement défense nationale

☐ Participation

- ☐ Conseil de vie collégienne
- ☐ Conseil de vie lycéenne
- ☐ Associations des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis
- ☐ Réseau national des Ecoresponsables
- ☐ Reconnaissance et valorisation de l'engagement étudiant
- ☐ Mobilisation des parties prenantes à la planification écologique
- ☐ Eco-délégués*

☐ Volontariat

- ☐ Volontariat dans les armées
- ☐ Volontariat de sapeurs pompiers
- ☐ Jeunes sapeurs pompiers volontaires
- ☐ Bénévolat de sécurité civile
- ☐ Volontariat international en administration
- ☐ Volontariat territorial en administration
- ☐ Volontariat de solidarité internationale
- ☐ Volontariat d'échanges et de compétences
- ☐ Ville Vie Vacances Solidarité internationale
- ☐ Jeunesse Solidarité internationale
- ☐ Service militaire volontaire
- ☐ Service civique
- ☐ Service national universel

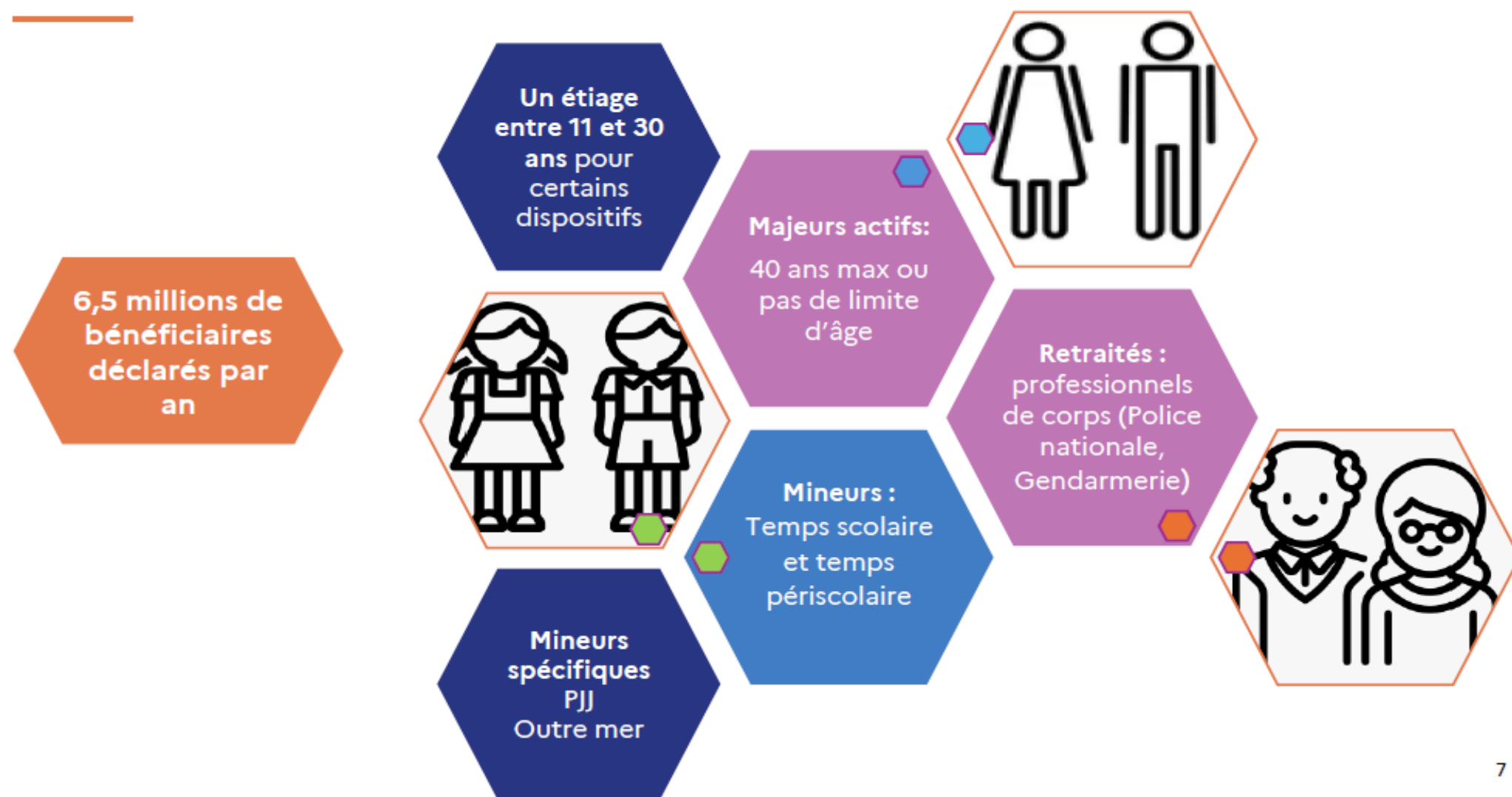
☐ Réserve

- ☐ Engagement à service dans la réserve
- ☐ Réserve opérationnelle militaire
- ☐ Réserve opérationnelle de la Police nationale
- ☐ Réserve opérationnelle sous engagement de servir
- ☐ Réserve opérationnelle de la Gendarmerie nationale
- ☐ Réserve citoyenne de défense et de sécurité
- ☐ Réserve citoyenne de la police nationale
- ☐ Réserve citoyenne de la gendarmerie nationale
- ☐ Réserve citoyenne des services d'incendies et de secours
- ☐ Réserve civile pénitentiaire
- ☐ Réserve communale de sécurité civile
- ☐ Réserve sanitaire
- ☐ Réserve civique – Jeuxaider

De période d'initiation à la mise en situation opérationnelle, les dispositifs recensés offrent diverses formes d'engagement continu ou occasionnel et proposent, pour certains, dans une logique de parcours d'engagement.

* Mentionné lors du CIS

Diversité des publics



Comité interservices sur l'engagement tout au long de la vie



- Une seconde réunion nationale s'est déroulée le 18 novembre dernier (compte-rendu réceptionné ce midi)
- Politique prioritaire du Gouvernement, pour œuvrer à la construction d'une société de l'engagement, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, qu'il soit scolaire, étudiant, professionnel ou social.
- Objectif de la démarche interservices d'une meilleure connaissance entre dispositifs publics, de la création de synergies, et d'accroissement in fine du nombre d'engagés.
- Deux facteurs déterminants de succès :
 - Innovation : coordination et synergies entre partenaires s'appuyant sur des objets concrets et novateurs, comme l'AP Engagement
 - Caractère partenarial : au-delà des ministères, associer deux partenaires incontournables que sont les associations et les services déconcentrés, pour apporter des réponses sur le terrain.

5 sujets d'intérêt commun des partenaires sur l'engagement



1. Avoir des données plus qualitatives et plus nombreuses sur l'engagement
2. Travailler sur le « vivier » de volontaires et de bénévoles : comment sensibiliser à l'engagement, recruter, fidéliser, élargir les viviers existants ?
3. Travailler sur la mobilisation des engagés en situation de crise (écologique, sanitaire...) : comment mobiliser rapidement des engagés disponibles, sur un territoire donné, forts des compétences nécessaires pour répondre à la crise ?
4. Travailler sur la reconnaissance, la valorisation, la validation des compétences de l'engagé
5. Travailler sur le cadre de l'engagement : la contractualisation, la rémunération, le temps de travail, la formation...



Un programme de travail en 5 volets



1. Animer la communauté - Réunir et mettre en relation les acteurs porteurs de dispositifs d'engagement
2. Animer des réflexions thématiques ; élaborer et mettre en œuvre des plans d'actions thématiques collectifs sur l'engagement
3. Mobiliser les acteurs publics autour de l'API Engagement et envisager des services (numériques) complémentaires autour du continuum de l'engagement
4. Communiquer sur l'engagement
5. Piloter les résultats de cette démarche d'animation interministérielle



Etat des travaux



- Elaboration en cours d'un document de communication sur les dispositifs publics d'engagement : plaquette de communication, pour 1^{er} trimestre 2025, avec dispositifs nationaux (déclinaison territoriale envisagée dans un second temps), sur l'engagement tout au long de la vie mais avec les jeunes comme cible essentielle
- Première réunion du groupe de travail sur les données sur l'engagement, en octobre dernier
- Présentation de l'API Engagement et de la Fresque du bénévolat (lors de ce second comité)
- Présentation de l'exercice de prospective « Vers une société de l'engagement ? » par la FONDA
- Lancement d'une revue de littérature sur l'engagement, par l'INJEP : état des travaux de la recherche sur le sujet
 - Analyse des parcours d'engagement (processus et temps long)
 - Motivations et socialisation
 - Impact des transformations sociales et politiques sur les parcours d'engagement
 - Les logiques du désengagement
- Présentation de l'API Engagement et de la Fresque du bénévolat (lors de ce second comité)
- Présentation de l'exercice de prospective « Vers une société de l'engagement ? » par la FONDA

Scénarios de la société de l'engagement en 2040

**Une société des
engagements
pluriels**



**Une société des
engagements
identitaires**



**Une société
de l'engagement
administré**



**Une société de
l'engagement
auto-organisé**





4 – Tour de Table des DDVA

Actualité des départements



DRAJES



Conclusion

Merci de votre participation



DRAJES